

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC NIORT 1 RUE DES MARTYRS RESISTANCE CS 58550 79025 NIORT CEDEX
déclare et atteste avoir reçu la somme de 2 000 €.

1er associé	M COURTEILLE Etienne, né le 30/07/1971 à Mayenne (53), habitant 9 route de sainte neomaye, La chesnaye, 79260 STE NEOMAYE
Nombre de parts	100
Montant versé	1 000 €
2e associé	Mme HUMEAU Florence, née le 13/12/1971 à Angers (49), habitant 9 route de sainte neomaye, La chesnaye, 79260 STE NEOMAYE
Nombre de parts	100
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 30 septembre 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST06

Lu et approuvé

Lu et approuvé

Humeau